



BULLETIN N° 33

Janvier 2020

ISSN : 1765-108X

Association Artiga, Vopillon 32100 Beaumont – 06.77.09.56.26

Chers amis adhérents,
Tout d'abord permettez-moi au seuil de cette nouvelle année de vous présenter mes vœux les plus sincères pour une bonne année 2020.

En 2019, vous avez été nombreux à participer aux diverses manifestations organisées par Artiga tout au long de l'année et je vous en remercie. Vous montrez ainsi votre attachement à la vie de votre association et nous encouragez à poursuivre sur cette voie. Pour l'année qui vient, le calendrier de nos manifestations est reconduit, avec peut-être une surprise pour les fêtes de fin d'année autour du cèdre de Vopillon.

Nous allons profiter de l'intermède du printemps électoral, pour retravailler le dossier concernant l'église de Vopillon et en particulier la res-

tauration des fresques. Bien entendu, notre travail se fera en étroite coopération avec la Mairie de Beaumont. Artiga, comme pour le pont de Lartigue, doit être la mouche du coche pour faire avancer ce dossier. Comme nous l'avons toujours fait depuis la création de l'association, nous apporterons notre contribution financière et solliciterons tous les acteurs œuvrant pour la sauvegarde de notre patrimoine historique.

Chers amis adhérents, avec votre soutien et votre participation, notre association peut mener à bien ses activités et atteindre ses objectifs. Soyez nos ambassadeurs auprès de vos amis et de vos connaissances, pour les faire adhérer à Artiga, qui n'en sera que plus forte.

Bonne et heureuse année 2020 !

Christian Touhé-Rumeau
Président

Le Calendrier 2020

Samedi 8 février à 10h30 : Assemblée Générale à Vopillon

Samedi 20 juin : Sortie autour de Flamarens et Moirax

Samedi 18 juillet : Randonnée animée avec le comité des fêtes (contes autour de la Fontaine de Vopillon)

Dimanche 23 août : Randonnée d'été autour de Lagardère.

Dimanche 4 octobre : Conférence (conférencier et thème à définir)



Balade autour de Vopillon

Charles Lixandre

Le samedi 20 juillet, une cinquantaine de marcheurs s'étaient donné rendez-vous à 18h sous le cèdre de Vopillon, pour une randonnée « à la fraîche », sur les chemins boisés autour du village. Monsieur Alain Canet, directeur d'Arbres et Paysage 32, s'était joint à nous pour nous faire partager ses passions de l'arbre et de la nature. Au bout de quelques dizaines de mètres, nous voilà déjà dans ce chemin creux qui longe le canal du moulin de Vopillon et qui conduisait naguère à toutes les prairies du village.

Zone quasi inondée l'hiver, on y retrouve une végétation exubérante. Le frêne et le saule sont ici prépondérants. Il reste quelques rares exem-

plaires d'arbres 'têtards' dont la cime a été coupée dans le temps, soit pour nourrir le bétail, soit pour en faire du bois de chauffage.

Un long commentaire de M. Canet sur le lierre (*héderix sempervirens*) envahissant autour des troncs, pas du tout dangereux pour les arbres selon lui, mais abri extraordinaire pour

les insectes, abeilles et autres petits oiseaux. Le lierre est la rare espèce fleurissant à l'automne, qui peut donc nourrir les abeilles à ce moment-là. De plus ses baies violettes, bien que toxiques pour l'homme, sont une vraie réserve de nourriture pour les oiseaux tout au long de l'hiver jusqu'au printemps. Ajoutons que l'énorme surface foliaire de cette plante grimpan- te absorbe le CO2 et la pollution. Le lierre rejette de l'oxygène toute l'année, car il reste toujours vert *sempervirens*.



Patrimoine

M. Canet nous explique l'utilité de tous les troncs morts qu'il faut laisser pourrir sur place, et surtout ne pas enlever. C'est un refuge pour tous les xylophages qui consomment cette biomasse et nourrissent les oiseaux.

Une expérience amusante de communication de l'énergie par les arbres laisse l'auditoire perplexe, puis on s'arrête devant un nid de frelons, frelons européens, qu'il ne faut surtout pas détruire. Le frelon est prédateur d'autres insectes mais aussi une nourriture pour les oiseaux.

Il nous fait remarquer un exemplaire de prunier sauvage dit « prunes de cochon » arbre commun de nos haies qui donne de petites prunes violettes, ovoïdes à noyau adhérent, faisant d'excellentes confitures. Le prunellier fait aussi partie de nos haies et donne, lui, des fruits ronds mais plus petits, dessert pour les volatiles tout l'hiver.

Nous longeons des plantations 'modernes' de pins laricio de Corse, mal adaptés au terrain et au climat gascon actuel, pour arriver à la voie verte, véritable joyau de verdure qui maintenant fait partie du patrimoine local.

Christian Touhé-Rumeau et Charles Lixandre nous expliquent pourquoi la gare de Mouchan n'est pas

située auprès du village, entre celui-ci et le cimetière. Dans les années 1880, le riche et influent propriétaire de La Terrade, sous-préfet de son état, a fait détourner le projet initial, le faisant passer par ses propres terres semi arides de la vallée du ruisseau de Bernède. Il reste devant nous la trace de la carrière de terre qui a entamé la colline au lieu dit *l'emproum*. Cette terre a servi à construire la chaussée qui traverse la vallée de l'Osse vers la gare de Mouchan, et qui a aggravé la crue du 3 juillet 1897.

On peut s'étonner aujourd'hui de la densité des arbres de part et d'autre de la voie verte, alors que, jusqu'au passage du dernier train de marchandises vers 1967, les abords étaient copieusement arrosés de défoliant et débroussaillant, repoussant la végétation au-delà de dix mètres de part et d'autre. On peut imaginer que cette végétation a repoussé sur un sol saturé en dioxine, débroussaillant très utilisé à l'époque. La nature a repris le dessus pour nous offrir un tunnel de verdure, chênes, charmes, acacias, qui nous conduit jusqu'à la barrière du Blanquet de Bernède. Nous descendons ensuite par la route vers le moulin de Bernède, en partie sauvé par la famille Dubosc de Vopillon. On longe le ruisseau, en passant devant une bamboueraie envahissante. Quelques touffes de bambous plan-

Patrimoine

tées là en 1948, occupent maintenant plusieurs centaines de mètres carrés.

Alain Canet nous fait remarquer du *houblon sauvage*, des clématites, lianes grimpantes jusqu'au sommet des arbres, et la profusion d'aulnes (vergnés) puisant dans l'humidité du ruisseau.

Puis nous attaquons le coteau vers les bois du Touja. Changement de paysage, coteau abrupt, plein soleil avec des chênes maigres et quelques genévriers. Enfin voici la forêt de chênes qui nous accompagne jusqu'à Vopillon. Toutes les parcelles sont d'anciennes vignes délaissées, soit après la crise du phylloxéra à la fin du dix-neuvième siècle, soit par le manque de main d'œuvre après la guerre de 1914, et enfin par la prime d'arrachage des vignes de la fin des années 1970.

Nous remarquons au passage un beau spécimen de chêne rouge d'Amérique planté là par Bernard Castay en 1977, et nous passons devant la coupe rase regrettable d'une forêt de chênes, maintenant broussaille impénétrable, qui mettra plus de cinquante ans à se régénérer, puis devant les plantations 'modernes' de pins de Corse et de sapins Douglas, dévastées par la tempête de 2009.

La descente vers Vopillon est rapide : la fraîcheur de l'apéritif nous y attend...



*Houblon sauvage**



Un légume délicieux : le houblon sauvage*

Au printemps, les jeunes pousses tendres du houblon sont aromatiques et légèrement amères. Elles se cueillent à partir d'avril jusqu'à la floraison. Les pousses tendres se cassent facilement entre le pousse et l'index, on en prélève l'extrémité sur 10 à 25 centimètres de longueur. Elles sont délicieuses crues, ajoutées aux salades.

Passées à la vapeur quelques minutes, en vérifiant qu'elles conservent leur croquant, elles se préparent comme des asperges.

Ou bien :

Une omelette aux pousses de houblon : 3 grosses poignées de jeunes pousses de houblon, 6 œufs, huile d'olive, sel, poivre. Servir avec une salade de doucette sauvage et une bonne bière artisanale.

Ou un risotto au houblon sauvage... Ou encore...



Pause au moulin de Bernède

... On encore des infusions calmantes... ou toniques..

Selon une vieille coutume du Nord, on intègre des fleurs de houblon dans les oreillers en vue de favoriser l'endormissement et d'atténuer la nervosité et l'anxiété. De plus c'est une superbe plante d'ornement, facile à entretenir, qui vous permet d'ombrager vos terrasses l'été pour disparaître et laisser le soleil entrer l'hiver.

Ses longues tiges peuvent aussi être utilisées en vannerie sauvage.

** Photos et recettes trouvées sur internet (NDLR)*

Randonnée pédestre Autour du château de Léberon (Cassaigne)

Collectif de rédacteurs



En ce dimanche 25 août, journée d'été particulièrement agréable, une trentaine de personnes se sont retrouvées à Cassaigne, sur la place du village pour une randonnée pédestre ludique et culturelle à la découverte du patrimoine local et notamment de la chapelle de Flarembel et du château de Léberon.

La chapelle de Flarembel, édifée au XIII^e siècle était l'église du village de Flaran, aujourd'hui disparu. C'était la chapelle du château de Flarembel dit de Léberon. C'est là que furent enterrés durant deux siècles les membres les plus illustres et les plus valeureux de la famille de Gélas, propriétaire du château de Léberon.



C'était également la maison commune où se délibéraient toutes sortes d'affaires, tirages au sort pour partir à la guerre, tribunal pour régler des litiges entre voisins avec un juge qui venait de Vic-Fezensac. ; le seigneur du lieu y établissait également la liste consulaire pour l'année.

Le 22 avril 1836, une ordonnance royale prononce la réunion des deux communes de Flarembel et de Cassaigne. avec Cassaigne comme chef lieu de commune. Après discussions, les deux municipalités convinrent que si le maire était de Cassaigne, l'adjoint serait de Flarembel et inversement.

Après un petit encas sous le porche de la chapelle, le groupe a poursuivi son chemin jusqu'à l'écluse de Graziac et de la micro centrale électrique située à proximité.

L'écluse de Graziac

Elle est commentée par Christian Saum-Decuns. C'est une écluse double et manuelle, elle ne peut être franchie qu'en présence d'un éclusier. Elle a été construite entre 1838 et 1850 en pierre de taille et comporte deux sas de trente mètres environ chacun, le dénivelé entre la partie supérieure et inférieure du cours d'eau étant de 4,5 m. La navigabilité de la Baïse remonte à Henri IV mais il faut attendre les années 1830 pour voir les travaux nécessaires à la remontée de la rivière jusqu'à Condom et Saint-Jean-Poutge se réaliser. En 1852, le commerce fluvial sur la « rivière d'argent » est de 80000 tonnes de marchandises, exportation des eaux de vie d'armagnac, de céréales, de bois et de graviers et importation de denrées issues du commerce colonial : sucre, coton, sel et charbon. Les transports se pratiquaient sur les gabares halées par des chevaux, des bœufs ou des hommes, depuis la berge sur le chemin de halage. Ce trafic cesse en 1954, concurrencé par le trafic ferroviaire et routier. Et la Baïse est déclassée des voies navigables.

Il faut attendre 1996 pour que la Baïse redevienne navigable.

Aujourd'hui elle n'est utilisée que par les plaisanciers, un ponton en dur de quarante deux mètres leur offrant la possibilité de s'amarrer.



Patrimoine

Quant à la micro centrale électrique, l'installation appartient à un particulier qui revend l'électricité produite à EDF.

La matinée s'achève par un déjeuner sur l'aire de pique-nique joliment aménagée à Graziac. Puis nous retournons à Léberon.

Le château de Flarambel, dit de Léberon.

Selon l'historien J-H. Ducos, fort peu de documents existent sur ce château avant 1508, date à laquelle André de Gélas, seigneur de Léberon, achète la seigneurie et le château de Flarambel qui portera désormais le nom de Léberon ; et la seule certitude que nous ayons, toujours selon J.-H. Ducos est que la construction du



grand bâtiment à l'est (photo ci-dessus) a fait l'objet d'un marché conclu avec deux maçons le 21 août 1641.

Des familles illustres y habitèrent dont les Gélas. La vie des Gélas aux XVI^e et XVII^e siècles fut une véritable épopée. Le Maréchal de Montluc clamait à leur propos : « quand on a pour devise *Deo Duce et Ferro comite*, et pour neveu Monsieur de Léberon, on est invincible. »

Monsieur Rozès, propriétaire du château, nous attendait à l'entrée de son domaine dont il nous a ouvert les portes. La majeure partie de l'édifice appartient à la Renaissance. La tour ronde peut dater du XIV^e siècle. Un magnifique escalier à vis, en pierre, conduit à une très grande salle de réception au premier étage dont le plafond est en forme de coque de navire renversée (cf. p. 10).

Le vignoble ancien, berceau d'un Armagnac réputé depuis plusieurs générations, s'épanouit tout autour du Château. Il est inscrit aux Monuments Historiques.

Patrimoine



Aile XVII^e siècle : les fenêtres ont été obturées

Patrimoine



La grande salle de réception au premier étage dont le plafond est en forme de coque de navire renversée.

Cette salle comporte une très belle cheminée, noircie par les effluves de l'Armagnac stocké dans le chai situé au dessous. Celui-ci abrite de nombreuses pièces d'Armagnac.

Merci à Monsieur Rozés pour son accueil et pour la possibilité qu'il nous a offerte de découvrir ce lieu habituellement fermé aux visites.



Histoire des sceaux de la Mairie de Mouchan

Christian Touhé-Rumeau

A la suite de recherches dans les registres d'Etat civil de la commune de Mouchan, je suis tombé par hasard sur un courrier de la Mairie de Beaumont inséré entre deux feuillets d'un acte de mariage. Ce courrier confirmait que les bans avaient été bien affichés aux dates prévues (voir en dernière page). Mais l'intérêt n'était pas dans la teneur de ce courrier purement administratif et banal, mais dans le sceau de la Mairie de Beaumont, ci-contre, parfaitement lisible.



Ce cachet porte les indications Mairie de Beaumont, Gers, avec en son centre trois fleurs de Lys surmontées d'une couronne. Il n'en fallait pas plus pour aiguïser mon appétit de chercheur amateur. Je me suis posé immédiatement la question : existe-t-il encore des documents à Mouchan portant le même cachet officiel ? En recherchant, je finis par trouver l'équivalent sur un acte d'Etat civil, chose très rare, car l'un des seuls documents administratifs où la signature du maire n'est pas officialisée par le sceau officiel de la Mairie est l'acte d'Etat civil.

Revenons aux origines des sceaux officiels des mairies à l'époque moderne. Je n'ai pas retrouvé le premier cachet de la première municipalité mise en place pendant la Révolution, ni celui utilisé sous le 1^{er} Empire, mais **c'est Napoléon qui, par décret impérial du 20 mars 1805, régla la forme des sceaux à employer par les diverses autorités et administrations.**



Ce sceau portait l'aigle impériale déployée et couronnée avec la légende Mairie de Mouchan et, en dessous, Gers. A la chute de l'Empire, après la seconde Restauration, sera adopté le cachet à fleurs de lys, qui sera en vigueur jusqu'à la chute de Charles X en 1830.

Patrimoine



Avec l'avènement du Roi des Français, Louis-Philippe I^{er}, il n'était plus question de voir sur les sceaux officiels les fleurs de Lys. Une couronne de lauriers symbolisera cette nouvelle monarchie, avec l'inversion du texte : Mairie au centre, au-dessus Gers, au-dessous Mouchan. Ce sceau survivra à la chute de la monarchie de Juillet (1830) jusqu'à la proclamation du Second Empire (1852).

Napoléon III ne fera que reprendre le cachet adopté en 1805 par son illustre oncle, l'aigle impériale surmontée d'une couronne (1852-1870).

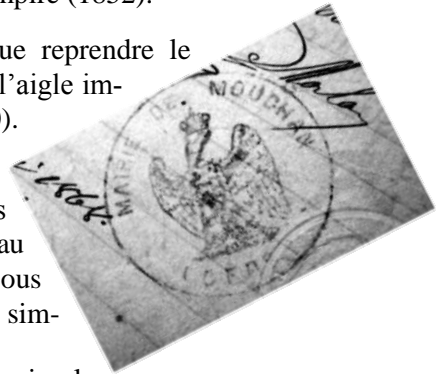
À la chute de l'Empire le 4 septembre 1870, la toute jeune III^e République a d'autres chats à fouetter que de se préoccuper du sceau des mairies. Elle va rétablir celui en vigueur sous Louis Philippe et la Seconde République tout simplement, et ce jusqu'à la des années 1890.

Puis apparaîtra un sceau beaucoup plus simple qui cohabitera avec un autre sceau plus travaillé. Le premier restera en vigueur jusqu'au début des années 1920 et le second jusqu'à l'instauration de l'Etat français en 1940.

Il représente (p. 13) la République sous les traits de Junon assise, coiffée d'une couronne de lauriers radiée à sept pointes. D'un bras elle tient le faisceau du lecteur, symbole de la justice et de l'autre elle s'appuie sur un gouvernail frappé d'un coq tenant dans ses pattes un globe terrestre. À ses pieds une urne avec les lettres S et U (Suffrage universel).

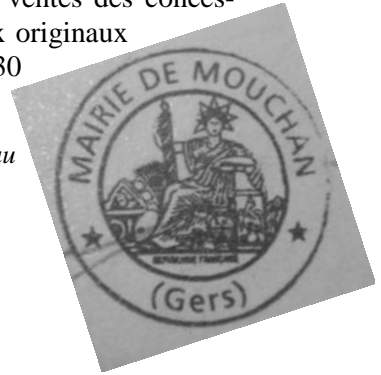
À la Libération l'on retrouvera le sceau en vigueur de 1890 à 1920, puis avec l'instauration de la IV^e République, un nouveau sceau apparaît ressemblant pratiquement à celui de la III^e République. Et aujourd'hui l'on retrouve à quelque chose près le même sceau, avec comme rajout aux pieds de Junon : « République Française » .

Voici retracé succinctement sur deux siècles les péripéties des sceaux municipaux de Mouchan, identiques à ceux des autres communes du Gers.*



Cette (re) découverte des divers sceaux de la mairie de Mouchan a été possible grâce à la conservation des actes de ventes des concessions au cimetière de la commune. Les sceaux originaux conservés en Mairie jusque dans les années 1930 ont aujourd'hui hélas disparus.

Christian Touhé-Rumeau



* NDLR : et de toute la France...

La « démocratie » villageoise aux temps médiévaux

Pendant les périodes sombres du haut Moyen Âge, sous les Mérovingiens et les Carolingiens, jusqu'à l'An Mil, les campagnes occidentales ignorent encore le village comme nous le connaissons aujourd'hui. Elles ne sont constituées que de hameaux, fermes isolées et grandes exploitations seigneuriales ou abbatiales. Cette période est aussi marquée par la christianisation progressive des campagnes. Les ruraux tendent à se regrouper autour des églises et chapelles créées par les seigneurs et les abbés, à proximité des châteaux et monastères, en des lieux plus ou moins protégés de la violence endémique. Après l'An Mil, dans une société féodale en voie de pacification, les campagnes prennent l'aspect que nous leur connaissons encore, avec un réseau serré de villages groupés autour de leur clocher, à l'ombre du château protecteur.

[...]

La Révolution invente le maire républicain

Quand éclate la Révolution, les esprits sont déjà préparés à l'idée d'une réforme municipale propre à l'ensemble des collectivités : paroisses rurales et villes, soit au total 44.000 communes (36.000 aujourd'hui). Dans leur grande loi du 14 décembre 1789, les députés de la Constituante instituent une élection du conseil municipal au suffrage censitaire, par tous les hommes de plus de vingt-cinq ans qui paient un impôt équivalent à au moins trois journées de salaire ouvrier. Le conseil municipal élit à son tour son chef pour deux ans, sous le nom de maire.

Les premières élections se tiennent en février 1790 et très vite les maires apparaissent comme des acteurs essentiels dans la société politique ; ils sont la courroie de transmission entre les citoyens et l'État. [...]

(extrait de « *Honneur à notre maire* » - *hérodote.net*)

Histoire et Légende

La Légende de Charlemagne et Compostelle

Conférence par Edina Bozoky

Maître de conférence émérite - Université de Poitiers

Après avoir évoqué la légende de la translation du corps de saint Jacques de Jérusalem à Compostelle, cette conférence a présenté la « croisade » de Charlemagne en Espagne à la demande de saint Jacques.

C'est dans la *Chronique* dite de *Pseudo-Turpin* (l'auteur se place sous le nom de l'archevêque Turpin), composée vers 1140, que cette guerre fictive est racontée. Saint Jacques y apparaît plusieurs fois à Charlemagne et l'incite à entreprendre une guerre pour libérer sa terre des Sarrasins.

L'expédition est menée contre le roi sarrasin d'Afrique, Agolant, qui a envahi l'Espagne. Elle se déroule en deux phases et comporte plusieurs épisodes miraculeux. Elle aboutit à la victoire de l'armée de Charlemagne.

Mais au retour de l'Espagne, Roland et ses compagnons sont victimes de la trahison de Ganelon à Roncevaux.

Charlemagne fait ramener les dépouilles des héros en France, et il offre les mêmes privilèges au siège épiscopal de Compostelle qu'à l'abbaye de Saint-Denis.



Roland à Roncevaux

Après la mort de Charlemagne, Turpin a une vision : il apprend que c'est grâce à l'intercession de saint Jacques que l'âme de l'empereur est sauvée.

La *Chronique de Pseudo-Turpin* connut une très large diffusion (plus de trois cents manuscrits ; traduction en plusieurs langues). Elle fut copiée dans le célèbre *Codex Callixtinus* (traduit par Bernard Gicquel sous le titre *La légende de Compostelle*) qui contient aussi le « Guide du pèlerin de Saint-Jacques ».

Les épisodes de la guerre d'Espagne sont représentées sur le reliquaire monumental de Charlemagne à Aix-la-Chapelle (premier quart du XIII^e siècle) et sur le sceptre de Charles V (1365, Louvre). Son contenu fut intégré dans les *Grandes chroniques de France* et dans plusieurs autres ouvrages historiques du Moyen Âge.

Edina Bozoky



Saint Jacques



Charlemagne

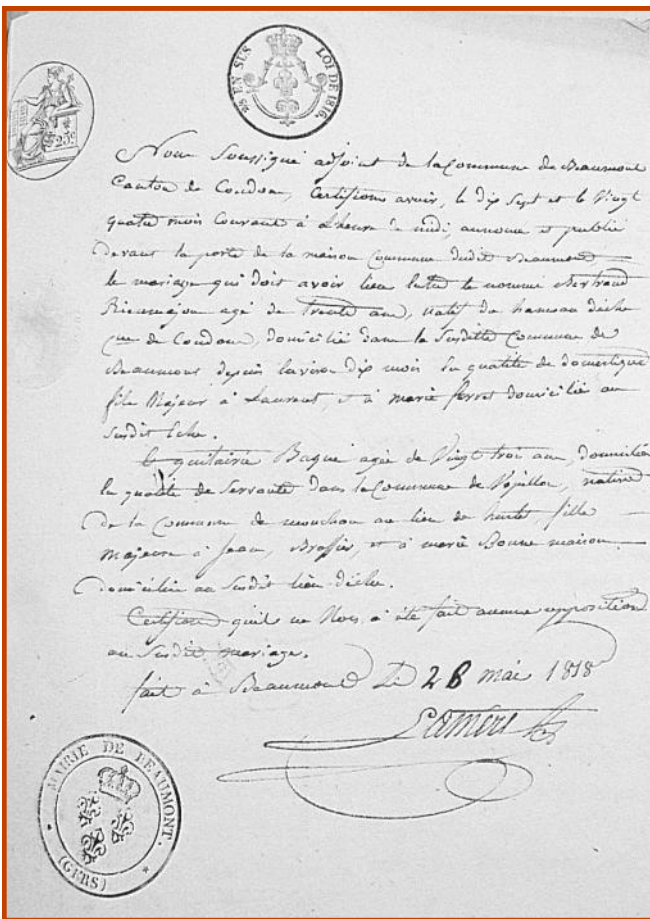


Nous soussigné, adjoint de la commune de Beaumont canton de Condom, certifions avoir, le dix sept et le vingt quatre mai courant à l'heure de midi, annoncé et publié devant la porte de la maison commune dudit Beaumont, le mariage qui doit avoir lieu entre ledit Bertrand Rieumajou âgé de trente ans, natif du hameau Dèche commune de Condom, domicilié dans la susdite commune de Beaumont depuis environ dix mois en qualité de domestique, fils majeur à Laurent et à Marie Ferret, domiciliés au susdit Dèche,

Et Quitterie Baqué âgée de vingt trois ans, domiciliée en qualité de servante dans la commune de Mouchan au lieu de Hurtet, fille majeure à Jean, brassier, et à Marie Bonnemaison, domiciliés au susdit lieu Dèche.

Certifions qu'il ne nous a été fait aucune opposition au susdit mariage.
Fait à Beaumont, le 28 mai 1818.

Signé : Lamère



Comité de Rédaction du Bulletin :
 Christian Touhé-Rumeau, président, Brigitte Grégorio, vice-présidente trésorière, Mireille Dubosc secrétaire, Marie-Thérèse Castay, membre du conseil d'administration
Composition : Geneviève Prêchac, présidente honoraire de l'Association.



Sites clunisiens



Mairie de Beaumont

